

DUREES DE STATIONNEMENT AUTORISEES ET TARIFS APPLIQUES PAR LA VILLE DE SION POUR LES ZONES A HORODATEURS

Nom de la zone horodateur	Localisation	Tarif / h. jour De 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00	Durée maximum	Tarif / h. nuit Dimanche et jours fériés	Période gratuite
Zone 1	Hyper-centre	Fr. 2.00 / heure	90 minutes		De 12h00 à 13h30
Zone 2	Centre	Fr. 1.50 / heure	5 heures	Gratuit	Vendredi de 17h00 à 19h00 La nuit de 19h00 à 07h30
Zone 3	Périphérie	Fr. 1.50 / heure	10 heures		
Zone 4	Ancien Stand	Fr. 1.50 / heure (1ère heure ½ gratuite)	5 heures (période gratuite incluse)	Gratuit	De 12h00 à 13h30 Vendredi de 15h00 à 17h00 La nuit de 17h00 à 07h30
Zone 7	Oscar Bider	Fr. 1.50 / heure (pour les 3 premières heures) Fr. 5.00 / jour (dès les 3 premières heures dépassées)	15 jours	Gratuit	De 12h00 à 13h30 Vendredi de 17h00 à 19h00 La nuit de 19h00 à 07h30

Version 08.2023